

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 14 avril 2020, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Monsieur Patrick Lebreux a assisté à la séance par téléphone.

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Luc Lambert, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2020-04-050

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 4 et 10 mars 2020
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Approbation des dépenses admissibles – Volet ERL
- 7- Nomination de trois représentants de la municipalité pour siéger sur le C.A. de l'O.M.H. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 8- Fermeture du bureau municipal au public
- 9- Factures Ville de Grande-Rivière – Entente incendie et en alimentation d'eau potable
- 10- MTQ – Contrat de déneigement chemin Saint-Isidore
- 11- Centre d'action bénévole Gascons-Percé – Programme PAIR Plus
- 12- Autres sujets : DéTECTEUR de fuite
- 13- Période de questions
- 14- Clôture de la session

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

2020-04-051

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 10 MARS 2020

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 4 et 10 mars 2020 tels que rédigés.

2020-04-052

CORRESPONDANCE

Le directeur général informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de mars 2020.

2020-04-053

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de mars 2020.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de mars 2020.

2020-04-054

APPROBATION DES DÉPENSES ADMISSIBLES – VOLET ERL

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal approuve le rapport, déposé par le directeur général, des dépenses encourues admissibles sur les routes locales de niveaux 1 et 2. En ce qui concerne la voirie : 75.47 % des dépenses pour un montant de 57 147.17 \$ et l'enlèvement de la neige 71.57 % des dépenses pour un montant de 169 570.61 \$.

2020-04-055

NOMINATION DE TROIS REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ POUR SIÉGER SUR LE C.A. DE L'O.M.H. DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal nomme madame Nadine Lelièvre et messieurs Léo Lelièvre et Renaud Lelièvre à titre de représentants pour siéger sur le C.A. de l'O.M.H. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2020-04-056

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL AU PUBLIC

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal entérine la décision de fermer le bureau municipal au public durant la période de pandémie au covid-19.

2020-04-057

FACTURES VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE – ENTENTE INCENDIE ET EN ALIMENTATION D'EAU POTABLE

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de payer la facture de la Ville de Grande-Rivière au montant de 53 385 \$ pour l'entente incendie pour l'année 2020 incluant un montant de 23 \$ pour l'année 2019 et les factures au montant de 56 511.13 \$ pour les coûts d'entretien de l'entente en alimentation d'eau potable, 50 548.12 \$ pour le financement et 10 000 \$ pour la réserve de la membrane pour l'année 2019.

2020-04-058

MTQ – CONTRAT DE DÉNEIGEMENT CHEMIN SAINT-ISIDORE

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de renouveler le contrat d'entretien d'hiver du chemin Saint-Isidore numéro 6307-14-4213 pour un montant de 30 489 \$.

QUE le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité ledit contrat.

2020-04-059

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE GASCONS-PERCÉ – PROGRAMME PAIR PLUS

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de participer au programme P.A.I.R. Plus du centre d'action bénévole Gascons-Percé Inc. au montant de 144.50 \$.

2020-04-060

DÉTECTEUR DE FUITE D'EAU

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal achète un détecteur de fuite d'eau au montant de plus ou moins 6 000 \$.

QUE le montant nécessaire pour payer la dépense ci-haut mentionnée soit pris à même le surplus.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas d'assistance.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2020-04-061

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 19 : 50 heures.

Roberto Blondin, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »